



TITRE D'ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

Mis à jour le 10/05/2022



RÉFÉRENCES DU DIPLÔME

Autorité responsable de la Certification : Le ministère chargé de l'Emploi. (DGEFP)

Le Titre Professionnel d'Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF) est inscrit au RNCP de niveau 3. Code RNCP : 35506 / Code NSF : 330 Réalisation de services sanitaires et sociaux / Code ROME : K1302 ; K1303 ; K1304 ; K1305 / Code CERTIF INFO : 88309 / Code du diplôme : 56T33001 / Domaine de formation : 44028 Auxiliaire vie sociale ; 42056 Service à la personne ; 44030 Assistance maternelle / Groupe Formation Emploi (GFE) : R Santé, Social, Soins Personnels / Eligible au CPF.

DESCRIPTIF DU MÉTIER VISÉ

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Pour permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile, l'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne. Il (elle) assure la garde d'enfants vivant à domicile.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du Titre d'ADVF est un professionnel apte à réaliser les activités suivantes :

- _____ Réaliser pour les particuliers l'entretien courant de leur logement et de leur linge en veillant à la qualité de sa prestation et en respectant les règles d'hygiène.
L'ADVF intègre dans sa pratique les principes du développement durable ;
- _____ Accompagner les personnes fragilisées dans les actes essentiels de la vie quotidienne (s'habiller, faire leur toilette, se déplacer) ;
- _____ Aider à préparer les repas et à faire les courses ;
- _____ Aider à préserver les relations et les activités sociales (en tenant compte des attentes, des besoins et des consignes de la personne aidée et de son entourage) ;
- _____ Organiser son travail de façon rationnelle et être réactif face aux changements, aux imprévus et aux différentes façons de faire et d'être des personnes ;
- _____ Adapter ses activités en fonction du degré de dépendance des personnes, en fonction des conditions matérielles et de la présence éventuelle d'autres intervenants ;
- _____ Utiliser un cahier de liaison permettant la transmission d'informations et la passation de consignes ;
- _____ Assurer la garde de jeunes enfants et intervenir auprès d'enfants scolarisés (hors soutien scolaire) ;
- _____ Intervenir dans le respect des consignes des parents et des habitudes familiales pour le lever et le coucher des enfants, la toilette et le repas. Sa prestation est réalisée dans l'objectif de contribuer aux apprentissages de base des enfants ;

- Organiser des activités ou des sorties en fonction de l'âge et du nombre d'enfants ;
- Mettre en œuvre les compétences attestées par le certificat APS-ASD ou de SST ;
- Respecter la confidentialité des informations reçues.

PUBLIC VISÉ

Tout public : Demandeur d'emploi / Salarié / Étudiant(e).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour cette formation.

APTITUDES

Aptitude à la résolution de problèmes simples, qualités relationnelles et qualités personnelles de disponibilité, d'écoutes, d'observations et de patiences.

ACCESSIBILITÉ

Formation mixte, en alternance ou en initiale.
Délai d'accès à la formation : de 1 semaine à 3 mois après l'admission de la candidature.

PERSPECTIVE D'EMPLOIS

Le titulaire du Titre professionnel d'ADVF peut exercer son activité professionnelle :

- Au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structure collectives
- En Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Il peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile).

Le titulaire du Titre d'ADVF peut exercer les métiers suivants :

- Auxiliaire de vie
- Assistant(e) de vie
- Assistant(e) ménager(e)
- Agent à domicile
- Garde d'enfant à domicile
- Garde à domicile.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

- _____ Dossier de candidature.
- _____ Test de niveau : permet de vérifier la qualité de l'expression écrite, le niveau de connaissances et les capacités d'analyse.
- _____ Entretien de motivation : permet de vérifier la cohérence entre les expériences, le projet professionnel et le choix de cette formation.

DURÉE DE LA FORMATION

De 10 à 12 mois : De 350 à 450 heures de cours théorique + Un minimum de 8 semaines en milieu professionnel.

TARIF DE LA FORMATION

En alternance le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'employeur.
En financement personnel les frais de scolarité total s'élèvent à 5.000 € + 500 € de droits d'inscription.

LIEU DE LA FORMATION

Strasbourg : 26, rue des Magasins 67000 STRASBOURG – 0367100450 – strasbourg@institut-sante.com

N'hésitez pas à demander le plan d'accès à nos établissements.

ACCUEIL ET ACCÈS DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Tous nos campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
A ce jour, cette formation n'a pas d'adaptations spécifiques aux personnes en situation de handicap.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pour le face à face pédagogique : Les salles de formations sont adaptées au programme et sont équipés du matériel suivant : Rétroprojecteur ; Ordinateurs portables ; Paper-Board ; Connexion wifi ; Tableau ; Tables et Chaises ; Cahier de liaison ; Supports théoriques papier et numérique ; Etc.

Pour les travaux pratiques : Poupons de 60 cm adaptés aux mises en situation professionnelles ; Poupées pour les enfants de plus grande taille ; Matelas de change (47 cm x 67 cm) ; Baignoires bébés ; Serviettes éponges ; Gants de toilette ; Gants jetables ; Poubelles à pédale ; Produits d'hygiène ; Couches ; Biberons ; Matelas d'éveil ; Jeux et jouets sur 0-6 ans ; Linge de bébé (bodys, pygamas, chaussettes, vêtements) ; Cuisine avec plans de travail et équipement complet pour les cours de cuisine (vaisselle, aliments nécessaires à la confection des ateliers, tabliers, torchons...) ; Chariot ménager contenant les différents ustensiles et produits relatifs aux entretiens des surfaces concernées ;

Chariots de soins équipés ; Chariots de linge + sacs à linge de couleur pour tri ; Tables de chevets ; Adaptables (1/lit) ; Matériels anti escarre : matelas gaufrir, coussin, gaufrir, autres ; Equipement pour positionnement (arceaux, coussin pour caler .. .) ; Porte-sérum, potence ; Matériel simulation de perfusion ; Urinal, bassin ; Bocal à diurèse ; Fauteuil de confort, inclinable ; Tabouret de douche ou siège de bain ; Petit matériel de transfert ; Fauteuil roulant ; Rehausseur de WC ; Déambulateur, cannes diverses, tripode ; Matériel d'aide à l'habillage ; Autres matériels d'aide à la préhension ; Cuvette à pédiluve ; Chariot dossiers ; Tensiomètres manuel, électronique ; Thermomètres de différents types ; Piluliers ; Mannequin junior de manutention (PRAP2S), ETC...

Liste non exhaustive

PROFIL DES FORMATEURS

Les formateurs sont des professionnels dans le domaine des services à la personne. Chaque formateur bénéficie d'une expérience pédagogique et/ou professionnelle significative. L'ensemble des formateurs respectent l'éthique et la relation auprès des stagiaires en formation ainsi que la charte pédagogique de l'Institut Santé.

Il s'engage à assurer un suivi pédagogique individualisé des apprenants. Il bénéficiera pour cela de l'appui du responsable pédagogique ou du responsable de filière ainsi qu'un suivi lors de ses périodes de formation en milieu professionnel.

Chaque enseignant(e) est recruté pour ses compétences professionnelles mais également en raison de sa personnalité. Il/Elle doit être impliqué(e), passionné(e), et bénéficier de qualités relationnelles afin de faciliter le travail en équipe et favoriser les savoirs et compétences transversales.

LE PROGRAMME DE FORMATION

CCP*1 : ENTREtenir LE LOGEMENT ET LE LINGE D'UN PARTICULIER :

- _____ Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
 - _____ Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
 - _____ Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
 - _____ Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- * Certificat de compétences professionnelles

CCP 2 : ACCOMPAGNER LA PERSONNE DANS LES ACTES ESSENTIELS DU QUOTIDIEN :

- _____ Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- _____ Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- _____ Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- _____ Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- _____ Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

CCP 3 : RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS A LEUR DOMICILE :

- _____ Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants.
- _____ Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.
- _____ Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités.
- _____ Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI :

- _____ Adopter une posture de service orientée vers la personne aidée.
- _____ Communiquer avec les personnes aidées et leur entourage.
- _____ Evaluer la qualité de la prestation d'aide aux personnes.

CCS* : ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP VIVANT A DOMICILE :

- _____ Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage.
- _____ Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie.
- _____ Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap.

* Certificat complémentaire de spécialisation

VALIDATION DU DIPLÔME

Le Titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le Titre professionnel peut être complété par l'unité de spécialisation correspondante au certificat complémentaire de spécialisation (CCS) précédemment mentionné.

Le Titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles.

Validation du Titre		
Epreuve	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Pratique	1 heures 15 minutes
Entretien technique	Pratique Orale	25 minutes
Entretien final	Orale	20 minutes

La validation du Titre prend également appui sur les résultats des évaluations en cours de formation et du dossier professionnel du candidat.

Lors de la session de validation, le candidat présente soit le APS-ASD (acteur prévention secours – aide et soin domicile), soit le certificat SST (Sauveteur secouriste du travail) en cours de validité.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Inexistantes pour cette formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du Titre d'ADVF peut accéder aux formations ci-dessous :

- _____ Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
- _____ Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)
- _____ CAP Accompagnant(e) Educatif Petite Enfance (AEPE)

VALEURS DE L'INSTITUT SANTÉ

L'Institut Santé a pour objectif de former des professionnels des services à la personne dans un esprit de responsabilité et d'excellence. Pour ce faire, nous nous engageons à non seulement préparer les apprenants aux examens pour l'obtention du diplôme mais également à la mise en place de savoir-être nécessaires à la formation de professionnels accomplis.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

INDICATEURS CENTRE DE STRASBOURG	2021	2022	2023
TAUX DE RÉUSSITE (sur les bénéficiaires présents à tous les examens)	100%	100%	En cours
Taux d'interruption/d'abandon en cours de formation	0%	0%	En cours
Taux de rupture des contrats d'alternance	0%	0%	En cours
Taux de poursuite d'études	0%	NC à ce jour	En cours
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	50%	NC à ce jour	En cours
Note globale de satisfaction des bénéficiaires sur 20	19,4	17,9	En cours

Effectif moyen par session : 10 bénéficiaires ;

Plus d'informations disponible sur :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

INSTITUT SANTÉ PARIS
22, villa de Lourcine 75014 PARIS
01 43 87 83 42

INSTITUT SANTÉ STRASBOURG
26, rue des Magasins 67000 STRASBOURG
03 67 10 04 50

INSTITUT SANTÉ MARSEILLE
26, rue Sénac de Meilhan 13001 MARSEILLE
04 84 89 54 08

INSTITUT SANTÉ MULHOUSE
20, rue Louis Pasteur 68100 MULHOUSE
03 67 26 71 36



INSTITUT SANTÉ

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ